



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 JUIN 2023
EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt trois, le 09 juin, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Nielles-les-Bléquin, sous la présidence de Mme Isabelle LEROY, Maire de Nielles-les-Bléquin, dûment convoqués le 01 juin 2023.

Étaient présente Isabelle LEROY, Luc SETAN, Benoît DUCROCQ, Roselyne BODART, Christophe DUFOUR, Pierre WINTER, Charlotte MERLIER, Joël LEMORT, Jean REGNIER, Julien HANNON, Jean-Paul PIQUET, Geneviève FORATIER ;

Excusés : David WEPIERRE qui donne pouvoir à Julien HANNON Dorothée

DENEUVILLE qui donne pouvoir à Benoît DUCROCQ

Céline CARON qui donne pouvoir à Christophe DUDOUR

Madame le Maire ouvre la [séance](#).

Benoît DUCROCQ est nommé secrétaire de séance.

Objet : Friche Mobailly – Lancement de l'Étude - Choix d'un groupement pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et sollicitation de la subvention départementale FARDA études.

RAPPORTEUR Isabelle LEROY

Madame le Maire rappelle qu'en vue de poursuivre l'aménagement (la friche Mobailly) la commune souhaite lancer une consultation (architecte et bureau technique) dont le titulaire aura pour mission d'opérer un diagnostic complémentaire des bâtiments notamment un front à rue et plus largement leur intégration dans le tissu urbanisé du centre du village (selon les souhaits de l'ABF) et la faisabilité technique et financière des différents scénarii.

Le cabinet ou groupement retenu accompagnera la commune dans la finalisation du programme des travaux à réaliser.

L'opération est subordonnée à l'obtention des concours financiers, notamment du FARDA lesquels seront sollicités en temps opportun.

Elle demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer,

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le Maire

- A choisir avec la commission le titulaire de l'étude
- À signer l'offre retenue et engager les études
- À solliciter le Département en vue de l'obtention d'une subvention au titre du FARDA

DIT que les crédits sont inscrits au budget.